



**BEAULIEU  
RIVE DROITE**

# Honoraires de l'agence

## Ventes

### Locaux à usage d'habitation, commercial ou professionnel :

#### Honoraires :

|   | HT      | TTC     |
|---|---------|---------|
| - forfait parkings, caves, etc.. :                                    | 2,917 € | 3.500 € |
| - jusqu'à 749.999 € (avec un minimum de facturation de 12.000 €ttc) : | 5,00 %  | 6 %     |
| - de 750.000 € à 1.499.999 € :  | 4,16 %  | 5 %     |
| - au delà de 1.500.000 € :  | 3,33 %  | 4 %     |

Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique et, sauf conditions contraires prévues au mandat, ceux-ci sont à la charge du mandant.

**Estimation :** (Gratuite, si celle-ci donne lieu à un mandat de vente) **300,00 €** **360,00 €**

### Cessions de bail de locaux professionnels et commerciaux et cessions de fond :

#### Honoraires HT, à la charge du cessionnaire :

10 % du montant de la cession + 10 % du loyer annuel hors charge et hors taxes (avec un minimum de facturation de 10.000 €).

Les honoraires sont dus à la signature de la cession et, sauf conditions contraires prévues au mandat, ceux-ci sont à la charge du cessionnaire.

## Locations

### Baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 :

#### Honoraires à la charge du locataire (Tarifs en vigueur depuis le 15 septembre 2014, révisés sur IRL) :

|   | HT                     | TTC                    |
|---|------------------------|------------------------|
| - honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : | 10,43 €/m <sup>2</sup> | 12,51 €/m <sup>2</sup> |
| - honoraires de réalisation de l'état des lieux :   | 2,61 €/m <sup>2</sup>  | 3,13 €/m <sup>2</sup>  |

#### Honoraires à la charge du bailleur, (avec un minimum de facturation de 700 €ttc) :

|   | HT                     | TTC                    |
|---|------------------------|------------------------|
| - honoraires de publicité, visites, d'entremise et de négociation :                       | 13,34 €/m <sup>2</sup> | 16,00 €/m <sup>2</sup> |
| - honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction de bail : | 6,67 €/m <sup>2</sup>  | 8,00 €/m <sup>2</sup>  |
| - honoraires de réalisation de l'état des lieux :   | 6,67 €/m <sup>2</sup>  | 8,00 €/m <sup>2</sup>  |

Les honoraires sont dus à la signature du bail.

### Autres baux d'habitation, honoraires TTC à la charge du locataire :

10 % du montant du loyer annuel hors charges (avec un minimum de facturation de 700 €).

Les honoraires sont dus à la signature du bail et, sauf conditions contraires prévues au mandat, ceux-ci sont à la charge du locataire.

### Baux professionnels et commerciaux, honoraires HT à la charge du locataire :

33 % du montant du loyer annuel hors charges (avec un minimum de facturation de 5.000 €).

Les honoraires sont dus à la signature du bail et, sauf conditions contraires prévues au mandat, ceux-ci sont à la charge du locataire.

Tous les tarifs affichés TTC incluant la TVA à 20 %, sont susceptibles d'être modifiés, selon la variation de celle-ci.

**Beaulieu Rive Droite**

62, rue du Temple 75003 Paris

Tél. : +33.1.44.54.55.66

SAS au capital de 15.000 € - APE 6831Z

RCS Paris B 749 945 218 - TVA FR12 749 945 218